

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1618

Artikel: Vote électronique : vous avez dit simple?
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La langue de l'excellence

Pour figurer dans les classements mondiaux consacrés aux *business schools* il est indispensable d'enseigner en anglais. A ce jeu, l'IMD de Lausanne gagne et la HEC de Saint-Gall perd.

Les classements des pays, des écoles et des universités se succèdent: le plus compétitif, le meilleur, le plus innovateur, que sais-je encore? Les deux derniers classements concernent l'enseignement supérieur. Selon le *Wall Street Journal* de New York, quotidien de référence dans le monde de l'économie, l'IMD de Lausanne est la meilleure école de gestion (*business school* en français) de la planète: La London Business School vient en deuxième, l'ESADE de Barcelone en numéro trois et HEC Paris en quatrième position. Le critère choisi est l'opinion des recruteurs et des chasseurs de têtes.

L'université de Shanghai en Chine a classé, elle, les institutions d'enseignement supérieur de toute la terre selon des critères basés avant tout sur la recherche. Les Américains occupent les premières places avec Harvard en tête, Stanford en deuxième alors que Cambridge, exception anglaise, obtient la

médaille de bronze. La première suisse, qui est également la première institution européenne hors d'Angleterre, est l'École polytechnique de Zurich à la vingt-septième place.

Anglais obligatoire

Naturellement la règle du jeu consiste, pour les meilleurs, à la jouer modeste et à ne pas trop insister sur le résultat, et pour les mal classés, à contester les critères de choix. Il en va ainsi dans tous les classements de ce type. Ces institutions ont tout de même un point commun. Elles délivrent leurs enseignements en anglais comme l'IMD de Lausanne. L'ESADE de Barcelone indique quelques cours en espagnols mais l'essentiel est en anglais. HEC Paris signale que son programme de MBA peut être suivi entièrement en anglais, mais qu'il est possible de suivre certains cours en français. Le site Internet de ce programme est d'ailleurs entièrement

dans la langue de Bill Gates et la devise de l'école est: *local roots, global reach*.

Au-delà de la compétence certainement indiscutable de toutes ces institutions, reste un fait massif: pour être reconnu, pour exister, il faut travailler en anglais. Si l'IMD de Lausanne délivrait un enseignement de même qualité, mais en français, parions qu'il ne serait même pas classé. La preuve par l'absurde est l'absence totale dans ces classements de HEC Saint-Gall qui passe pour une remarquable école de gestion, oui mais voilà, principalement en allemand, autant dire inexistante hors des frontières du monde germanique.

Chaque époque a sa *lingua franca*. La suprématie de l'anglais n'est pas choquante en soi, mais la réduction à l'anglais de l'élite des universités est, elle, pour le moins inquiétante étant donné la diminution de la diversité qu'engendrée ce monolinguisme. jg

Vote électronique

Vous avez dit simple?

Genève aime à se profiler comme un canton innovateur. A défaut d'avoir entrepris une véritable réforme de son administration, il caracole en tête des collectivités publiques pour le vote électronique. Le corps électoral des quatre communes qui avaient déjà eu l'occasion de voter en ligne lors des scrutins municipaux s'est vu offrir cette possibilité pour les votations fédérales du 26 septembre dernier, une première helvétique.

Dans ces quatre communes, un peu plus d'un votant sur

cinq s'est exprimé de cette manière. Un résultat étonnant dont il est difficile de juger aujourd'hui s'il reflète une simple curiosité pour cette nouveauté ou s'il présage d'un changement durable de comportement.

Dialoguer avec les autorités

Si l'on en croit les premières analyses du profil des utilisateurs qui portent sur deux votations communales organisées durant le premier semestre de cette année, le vote électronique permettrait de combler

le traditionnel déficit de participation des jeunes. Par ailleurs les utilisateurs attendent d'Internet plus qu'une manière de voter; ils souhaitent obtenir par ce biais des informations sur les objets soumis à votation et voudraient dialoguer avec les acteurs politiques et les autorités.

Reste que ce système de vote, qualifié de souple, simple et sûr par la Chancellerie cantonale, est encore trop compliqué. Pour autant que votre navigateur soit compatible avec l'application de vote, vous devez introduire votre numéro de

carte de vote (seize chiffres), exprimer votre vote, introduire votre code secret (six chiffres) caché par un film à gratter et enfin confirmer votre vote. Expérience faite, le vote par correspondance (signature, date de naissance, vote et mise sous enveloppe) se révèle beaucoup plus rapide.

Le grand gagnant de ce mode de scrutin électronique? L'administration qui évite un fastidieux dépouillement. L'opération, pour les dernières votations fédérales, a duré très exactement treize minutes et cinq secondes. jd